

Via Agency

Conditions générales de vente - 28/05/24

Les présentes Conditions Générales. Les conditions générales de vente constituent, conformément, à l'article L. 441-1 du code de commerce en droit Français, le socle unique de la relation commerciale entre les parties. Elles ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles Via Agency « Le Prestataire » fournit aux Clients professionnels « Les Clients ou le Client » qui lui en font la demande les services suivants :

- vente d'espaces publicitaires sur des emplacements dédiés sur des sites web et/ou par impression sur tous supports, entre autre impression papier ou digital par tous moyens tels que les sites web, Email, SMS, téléphone, visioconférence, présentiel, etc..

– conseil en communication, consistant à l'accompagnement des clients professionnels à la conception, à la mise en œuvre et au suivi de leurs campagnes publicitaires.

– mise en œuvre de rédactionnels, (articles, communiqués, interviews, parrainages, etc.).

– mise en œuvre de visuels, (graphisme, vidéo, etc.).

Cadre des services et des activités. Les services et activités de conseil en communication, de création de contenus rédactionnels, de visuels, les qualifications des prestations, les délais de réalisation, la délivrance des services et les modalités paiements font l'objet d'échanges entre d'une part Via Agency (ses représentants, ses sous-traitants ou ses mandataires) et d'autre part les clients sous forme d'Emails, sms, réunions téléphoniques, visio conférences, réunion en présentiel, etc., et sont décrits dans les contrats liants les parties et/ou dans les bons de commande, enfin par l'envoi de factures après le(s)/chaque paiement(s) des prestations de Services.

Etendue des CGV. Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à tous les Services rendus par le Prestataire auprès des Clients de même catégorie, quelles que soient les clauses pouvant figurer sur les documents du Client, et notamment ses conditions générales d'achat. Ces conditions générales de vente sont visibles sur le présent site et les autres sites du Prestataire et communicables à tout Client qui en fait la demande. Toute commande de Services implique, de la part du Client, l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente.

Les renseignements figurant sur les sites web de Via Agency ainsi que les propositions commerciales proposés par voie électronique (email, messagerie, visioconférence, etc.), par téléphone, sur support print, ou en rendez-vous commerciaux sont données pour une durée déterminée et sont révisables par le Prestataire. Le Prestataire est en droit d'y apporter à tout moment, toutes modifications qui s'inscrivent dans le cadre légal et réglementaire. Les contrats et/ou les bons de commande fixe les modalités d'exécutions des prestations, et les prix

Commandes & Caractéristiques

La vente d'espaces publicitaires, l'activité de conseil en communication, la création de rédactionnels et de visuels, sont considérés comme parfaites qu'après établissement et la signature d'un contrat et/ou l'établissement d'un bon de commande et par le règlement de tout ou partie de la prestation qui vaut acceptation par le Client, en cas de défaut d'exécution, le client contact le prestataire sur l'adresse mail suivante : contact@viaagency.com

Le Prestataire dispose de moyens de commande (y compris d'acceptation et de confirmation) électroniques (références des sites) permettant aux Clients de commander les Services dans les meilleures conditions de commodité et de rapidité.

Pour les commandes passées sur internet, l'enregistrement d'une commande sur le site du Prestataire est réalisé lorsque le Client valide sa commande. Le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande, son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation (article 1127-2 du code civil français). Cette validation implique l'acceptation de l'intégralité des présentes Conditions générales de vente et constitue une preuve du contrat de vente.

La prise en compte de la commande et l'acceptation de celle-ci sont confirmées par l'envoi d'un mail. (pas dans le protocole actuel, l'envoi d'un email lors de la création du bon de commande est à discuter).

Les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Traiter le cas de négociations commerciales et envoi d'un bon de commande avec tarif négocié.

Tarification & Taux de change

Les tarifs et barème des prix en vigueur sont disponibles dans les espaces d'achat d'espaces publicitaires des sites web de Via Agency.

Les prestations de Services sont fournies aux tarifs du Prestataire en vigueur au jour de la passation de la commande, selon le bon de commande préalablement établi par le Prestataire et accepté par le Client, comme indiqué à l'article « Commandes & Caractéristiques » ci-dessus.

Les tarifs s'entendent nets, HT et sont libellés en euros, devise de référence.

Si le Client paye par carte bancaire, il peut choisir de régler dans une autre devise parmi les suivantes USD, GBP, CHF, XAF, XOF, CDF, MGA. Dans ce cas, le tarif en euros est converti dans la devise de son choix sur la base du taux de change du jour actualisé actualisé auprès du fournisseur openexchangerates.org chaque jour à 16h15 (heure de Paris, soit UTC + 1 en heure d'hiver et UTC + 2 en heure d'été). Le tarif converti en devise figure sur le bon de commande et les factures cependant, en cas de litige les tarifs de référence sont ceux libellés en euros. En cas de dépréciation soudaine (en moins de 7 jours ???) supérieure à x% d'une devise par rapport à l'euro, le Prestataire se réserve le droit d'annuler les Commandes émises dans cette devise et non encore payées.

Une facture est établie par le Prestataire et remise au Client lors de chaque Fourniture de Services.

Modalités de règlement

– Le paiement par virement SWIFT règle les prestations de Services comptant et en totalité au jour de la Fourniture des Services commandés, dans les conditions définies à l'article « Exécution de la prestation » ci-après, et comme indiqué sur le bon de commande remis au Client. Le délai de paiement ne peut dépasser 30 jours après la date d'exécution de la prestation demandée. La facture est adressée au Client après le paiement.

– Le paiement par carte bancaire règle les prestations de Services en 1 à 4 échéance(s) hebdomadaire(s) sans frais à compter de la date de passation de la commande comme précisé sur le bon de commande remis au Client. Le paiement par carte bancaire est opéré par Stripe.com. Après le paiement de chaque échéance, une facture est adressée au Client.

Les bons de commande ont une durée de validité de 15 jours au terme desquels, si le bon de commande n'a pas été payé, le Prestataire se réserve le droit de pouvoir l'annuler.

Aucun escompte ne sera pratiqué par le Prestataire pour paiement avant la date figurant sur la facture ou dans un délai inférieur à celui mentionné aux présentes Conditions générales de vente.

Des pénalités de retard sont dues dans le cas de paiement après les délais de paiement applicables. Le taux d'intérêt des pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture dans le cas où les sommes dues sont réglées après cette date. Ce taux est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. Les pénalités ont pour assiette les sommes dues par le Client et sont calculées sur la base du prix TTC figurant sur la facture et non sur le prix HT.

En cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, le Prestataire se réserve en outre le droit de suspendre la Fourniture des Services commandée par le Client et de suspendre l'exécution de ses obligations.

Si les sommes dues sont versées après la date indiquée sur la facture, le Client sera redevable d'une indemnité forfaitaire de 40 euros au titre des frais de recouvrement en plus des pénalités de retard.

Exécution de la prestation

Les Services demandés par le Client seront fournis dans un délai maximum de 14 jours ouvrés à compter de la réception par le Prestataire de l'ensemble des éléments nécessaires à l'exécution des prestations (les éléments techniques et administratifs fournis doivent parfaitement correspondre aux caractéristiques demandées par ViaAgency) et de la réception du paiement de la totalité de la commande pour les paiements par virement SWIFT ou de la réception du paiement de la première échéance de la commande pour les paiements par carte bancaire. Le délai de 14 jours ouvrés est porté à 30 jours ouvrés pour les commandes passées durant les mois de juillet, août et décembre.

Ce délai ne constitue pas un délai de rigueur et le Prestataire ne pourra voir sa responsabilité engagée à l'égard du Client en cas de retard dans la Fourniture des Services n'excédant pas 30 jours ouvrés.

Les éléments nécessaires à l'exécution des prestations de Services comprennent le choix d'un format d'annonce, la sélection d'une page du site web permettant d'associer l'annonce à une page et l'envoi par le Client d'éléments techniques conformes aux spécifications décrites dans l'achat d'espaces publicitaires.

Le(s) site(s) internet du Prestataire disposent d'une fonctionnalité de traduction automatique en langue anglaise opérée par Google Translate. Le Client peut passer commande en utilisant cette fonctionnalité de traduction en anglais. Toutefois, le Client est informé que seul le texte français fera foi en cas de litige.

Le Client est également informé que le(s) site(s) internet du Prestataire évoluent : des intitulés, des dénominations peuvent être modifiés, des articles peuvent être actualisés, etc. Dans tous les cas, le Prestataire met tout en œuvre, avec une obligation de moyens, afin de conserver le niveau des prestations de Services fournies au Client.

Garanties & Droit de rétractation

Le Prestataire garantit, conformément aux dispositions légales, le Client, contre tout défaut de conformité des Services et tout vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de Fourniture desdits Services à l'exclusion de toute négligence ou faute du Client.

La responsabilité du Prestataire ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et est limitée aux préjudices directs à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit. Afin de faire valoir ses droits, le Client devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer le Prestataire, par écrit, de l'existence des vices dans un délai maximum de 30 jours calendaires à compter de leur découverte.

Le Prestataire rectifiera ou fera rectifier, à ses frais exclusifs, selon les modalités adéquates et agréées par le Client, les Services jugés défectueux.

En tout état de cause, au cas où la responsabilité du Prestataire serait retenue, la garantie du Prestataire serait limitée au montant HT payé par le Client pour la Fourniture des Services.

Le Client n'est pas concerné par le droit de rétractation sauf si le nombre de salariés du Client est inférieur à 6 et si l'objet du contrat n'entre dans le champ de l'activité principale du Client. Dans ce cas où les deux conditions sont réunies, le délai de rétractation est fixé à 14 jours. Il court à compter de l'établissement du bon de commande et son acceptation.

Le Client souhaitant se rétracter doit en informer le Prestataire par écrit. Le Prestataire dispose d'un délai de 14 jours pour procéder au remboursement de la totalité des sommes versées.

Droit de propriété intellectuelle

En acceptant les Conditions Générales de Vente, le Client s'engage à disposer des droits de propriété intellectuelle et des droits à l'image sur les éléments nécessaires à l'exécution des prestations de Services et à les transmettre au Prestataire pendant toute la durée de l'exécution des prestations de Services.

Le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les études, dessins, modèles, prototypes, etc., réalisés (même à la demande du Client) en vue de la Fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Données personnelles

Les données personnelles recueillies auprès des Clients font l'objet d'un traitement informatique réalisé par le Prestataire. Elles sont enregistrées dans sa base de données Clients et sont indispensables au traitement de sa commande. Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des commandes et des garanties éventuellement applicables.

Le responsable du traitement des données est le Prestataire. L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés du responsable de traitement, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées, sans que l'autorisation du Client soit nécessaire.

Dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont l'obligation de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles. En dehors des cas énoncés ci-dessus, le Prestataire s'interdit de vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable du Client, à moins d'y être contrainte en raison d'un motif légitime.

Si les données sont amenées à être transférées en dehors de l'UE, le Client en sera informé et les garanties prises afin de sécuriser les données (par exemple, pour les États-Unis conformément à la décision d'adéquation de la Commission européenne du 10 juillet 2023 constatant que les États-Unis assurent un niveau de protection équivalent à celui de l'UE, adoption de clauses types de protection validées par la CNIL, adoption d'un code de conduite, obtention d'une certification CNIL, etc.) lui seront précisées.

Conformément à la réglementation applicable, l'Acheteur dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'email suivante : contact@viaagency.media. En cas de réclamation, le Client peut adresser une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

Résolution & Droit applicable

La résolution de plein droit pour force majeure, ne pourra, nonobstant la clause Résolution pour manquement d'une partie à ses obligations figurant ci-après, avoir lieu que dix (10) jours après la réception d'une mise en demeure notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou tout acte extrajudiciaire.

Les présentes Conditions générales et les opérations qui en découlent sont régies exclusivement par le droit français.

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige. Le fait que le cas échéant, les échanges habituels entre le

prestataire et le client aient lieu totalement ou partiellement dans une langue différente de la langue française, ne peut en aucun cas être considéré comme une renonciation à l'application des présentes conditions générales de vente ou de l'une quelconque de ses stipulations

Acceptation

Les présentes Conditions générales de vente sont expressément agréées et acceptés par le Client, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat, qui seront inopposables au Prestataire, même s'il en a eu connaissance.